Mobilité dans les territoires

Stationnement : vers une véritable intégration dans les politiques urbaines ?

Lille - 7 et 8 février 2013

JEUDI 7 FEVRIER 2013_____

9h Accueil des participants

9h30 **Ouverture institutionnelle**
Jean-Luc Deroo : Lille Métropole, vice-Président
Sylvie Guillet : CNFPT, directrice de l'INSET de Dunkerque
Tristan Guiloux : CERTU, responsable du groupe analyse et prospective de la mobilité

9h45 **Présentation de la journée**
Sylvie Mathon : CETE Nord Picardie, directrice d'études

9h50 **Enquête stationnement 2010 : premiers résultats**
Véronique Paput : CERTU, chargée de projet stationnement

10h10 **Economie urbaine, consommation d'espace, valeur du temps et stationnement**
L'espace et le temps : l'usager paie-t-il le stationnement à son juste prix ?
L'occupation d'un espace public est-il gratuit ? L'arrêt temporaire pour livrer, déposer une personne, faire une course rapide peut contribuer à la bonne santé économique d'un quartier et représenter, de ce point de vue, un besoin d'intérêt collectif. En revanche, l'occupation d'un espace public sur une durée plus longue peut-elle être gratuite, dans des zones où l'espace est rare et le prix du foncier élevé ?
Comment estimer la valeur du service procuré par le stationnement et son impact sur le choix modal (disponibilité, temps de recherche, coût, confort). Dans quelle mesure une place qui permettrait d'accéder à un grand nombre de destinations (niveau de service) pourrait déterminer le prix à payer en cohérence avec une politique globale de déplacements ?
- Estimation du coût d'une place de stationnement sur voirie comparée au coût du foncier constaté dans un quartier,
Frédéric Héran, CLERSE
- Consommation d'espace public par la voiture en stationnement et besoin d'espace nécessaire au rééquilibrage des modes de déplacement en ville.
Marc Santré – Ville de Lillle
- Mesure de la consommation d'espace de stationnement rapporté à l'espace urbain
Patrick Palmier – CETE Nord Picardie

12h **Echanges avec la salle autour des thématiques abordées**

12h30 Buffet

14h **Etat de l'art actuel en matière de stationnement**
De la LOF au Grenelle II, ou comment passer de l'offre de service à la gestion de la mobilité.
Dans les années 60, la loi d'orientation foncière a instauré la possibilité d'imposer aux constructeurs des normes minimales de places de stationnement dans les immeubles de bureaux et de logements. Depuis la loi SRU, en 2000, la politique de stationnement est désormais considérée comme un levier fort des politiques de mobilité, de la maîtrise de l'usage de l'automobile et de reconquête de l'espace public, dans les PLU et notamment dans leur article 12.
En quoi la norme semble-t-elle aujourd'hui dépassée et comment le stationnement peut-il être reconsidéré de

façon plus globale comme un outil au service d'une politique de mobilité durable, par exemple dans les éco quartiers ou au service de l'aménagement paysager.
- Retour sur l'évolution de la réglementation en matière de stationnement
Nicolas Merle – CERTU, chargé de projet planification des déplacements
- PLU intercommunal de Brest et approche du stationnement
Antoine Stouff - Brest Métropole Océane
- Les stratégies foncières autour des gares
Gilles Bentayou - CETE de Lyon

15h **Echanges avec la salle**

15h30 Pause

16h **Exemples d'intégration du stationnement dans les éco quartiers**
- L'aménagement des Rives de la Haute Deûle - Lille Métropole
Fabienne Duwez, directrice de SORELI
- Le projet de Grenoble Presqu'île
Anne Boisseaux, ville de Grenoble

17h **Echanges avec la salle**

17h30 **Synthèse des échanges de la journée**

18h30 Réception

VENDREDI 8 FEVRIER 2013

8h30 Accueil

9h **Stationnement et implantation d'un grand équipement : le Grand Stade de Lille Métropole**
Le Grand Stade de Lille Métropole est une réalisation emblématique majeure sur le territoire de la communauté urbaine, à la fois un moteur de développement économique et un pôle urbain d'animation. Dans un contexte urbain particulier, la question du stationnement a été abordée dans un souci de privilégier les transports en commun, tant en terme d'offre de stationnement (maîtrise, accessibilité, mutualisation…), que de gestion du stationnement sur les abords (contrôle, règlementation, filtrage …).

La présentation portera sur les thématiques suivantes :
- Le Grand Stade dans un contexte urbain spécifique, riche en stationnement accessible au public (Université, centre commercial, centre ville, centre village et quartiers résidentiels, voiries non règlementées…) et desservi par plusieurs stations de métro.
- Offre de stationnement dédié au Stade et hypothèses modales : covoiturage et transports en commun.
- La gestion du stationnement dédié au Gd Stade : P+R et mutualisation, billettique…
- Impact sur la gestion quotidienne et évènementielle du stationnement sur les abords.
- Evaluation entre prévisions et réalité observée après quelques mois d'exploitation.
Olivier Asselin, Lille Métropole, chargé de mission stationnement
Alexandre Rousseau, Lille Métropole, direction des espaces publics
Isabelle Van Holderbeke, Lille Métropole, direction des sports

9h30 **Présentation d'un exemple suisse d'intégration de politique de stationnement**
Sonia Lavadinho, EPF Lausanne

10h **Table ronde entre élus**

animée par Sylvie Mathon

Contractualisation, mutualisation, réglementation : le triptyque d'avenir ?

L'article 12 des POS puis des PLU, en instaurant une injonction à construire, s'est avérée efficace au point que le stationnement privé, dans bon nombre d'agglomérations, représente jusqu'à 50% de l'offre disponible. Cependant, le mécanisme a aujourd'hui atteint ses limites : la contribution de l'espace public dédié au stationnement de voitures n'a jamais été aussi importante, et l'article 12 reste de fait le seul levier sur l'offre privée dont disposent les collectivités locales, dans le cadre de leur politique de déplacements. En parallèle, les plans de déplacements urbains ont démontré l'importance du stationnement dans les politiques de mobilité durable et établit la nécessité d'une meilleure coordination entre les politiques sectorielles locales : urbanisme, habitat, développement économique, déplacements – transports.

La question de l'évolution des règles est donc posée. Ainsi apparaissent trois principes qui pourraient se révéler comme des pistes menant vers des solutions pérennes :

- La contractualisation de l'occupation, afin d'encadrer la construction des parking et maîtriser, dès leur départ, leurs modalités de gestion. Ainsi, à Malmö, ce principe a permis d'intégrer un service d'auto partage dès la construction de l'ouvrage.
- La mutualisation de l'offre, conduisant à découpler destination du bâti et usage, pour réduire au final le nombre de places à construire en optimisant leur gestion.
- Le déploiement de la réglementation sur voirie, pour s'assurer d'une cohérence complète entre les investissements en parcs publics, d'une part, et les contraintes imposées à l'offre privée, d'autre part. La loi offre déjà de nouvelles perspectives. Par ailleurs, dans la mesure où les PLU intercommunaux (PLU 3.1), intégrant les PDU, peuvent désormais définir via les orientations d'aménagement et de programmation, les rues sur lesquelles le stationnement devra être réglementé, l'acte trois de la décentralisation, s'il intègre la réforme de la décentralisation et de la dépénalisation, donnera aux collectivités locales les moyens de concevoir et de mettre en ouvre un véritable service public du stationnement.

Avec

Denis Rambaud : Mulhouse Alsace agglomération, vice président
GART, président de la commission stationnement
Valérie Wadlow : Ville d'Amiens, adjointe à l'urbanisme et au stationnement
Jean-Luc Deroo : Lille Métropole, vice président, maire d'Halluin
René Vandierendonck : Sénateur, vice président de Lille Métropole, ancien maire de Roubaix (sous réserve)
Sonia Lavadinho : EPF de Lausanne

12h15 **Synthèse des échanges menés sur les deux jours**

François Prochasson : Ville de Paris

12h30 Buffet

14h **Visite d'équipement : Grand stade de Lille Métropole**

16h Fin de la rencontre